



Union Fédérale de la Santé Privée

Compte rendu du Collectif MEDICA FRANCE du 12 Février 2009

Ordre du jour :

- Point sur les élections,
- Protocole d'accord sur la représentativité,
- Profession de foi,
- Tracts élections,
- Divers.

Le projet sur la représentativité syndicale reçu de MEDICA FRANCE est considéré comme « un torchon ». Ambigu, illisible et surtout incompréhensible. Manœuvre ?

Plus de 20 paragraphes sont à amender ! Parmi eux quelques exemples :

- On ne voit apparaître nulle part la notion de Délégué Syndical d'établissement.
- A définir la politique des transports :
 - Temps de trajet,
 - Temps de préparation négociation,
- Les réunions de préparation nous sont imposées au siège.
- Modes de fonctionnement :
 - Nous sommes sur le minimum légal, 0,20% de la masse salariale, de cette somme sera reversé 3% aux territoires (env. 800€/mois) ce qui créera des inégalités.
- Pour le CCE 3 000€ de budget de fonctionnement par an, bien évidemment cela est trop peu.
- Question : qui paie les frais de l'expert comptable et du commissaire aux comptes ?
- Heures supplémentaires, complémentaires ? Très flou et très vague.
- Le temps de trajet doit être pris en compte : ex : 1 personne part à 3h30 de Nice et rentre le soir à 21h. Combien d'heures est-elle payée ?
- Subvention du CC : la direction propose 0,40%, mais certaines filiales étaient à 0,55%, c'est un recul énorme.
- Il est proposé une « Instance nationale des négociations », que deviennent les NAO ?
- Désignation des membres du CHSCT, l'employeur ne peut ni participer au vote ni imposer un choix.
- Préciser les moyens de fonctionnement des territoires 15% par territoire ou 15% divisé par 5 ? Cela n'est pas clair du tout.

Le collectif, le bureau de la Santé Privée ont pris la décision de ne pas signer cet accord en l'état.

Profession de foi et tracts (À remettre pour le 1 Mars) :

Sur l'exemple de ce que fait Patrice PADOT avec le groupe KORIAN qui ressort pour le collectif comme étant un outil parfaitement adapté aux enjeux posés. Peu importe la structuration future, le collectif sortira un outil pour la fin mars.

Ce projet aurait pu voir le jour si la direction MEDICA France avait enfin voulu être à l'écoute des représentants des Organisations Syndicales mais comme d'habitude a préféré privilégier ses actionnaires au détriment des salariés. La CGT, FO et CFT/CGC avaient effectué la demande d'une réunion supplémentaire pour faire avancer ce projet mais Mme JEANDEL a décliné purement et simplement notre proposition.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 48 18 57 08 • Fax : 01 48 18 29 86
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.cgt.fr/santeas • e-mail : ufsp@sante.cgt.fr

Le bon Oeil
de la CGT

KORIAN

Elections Délégués du Personnel-Comité d'Entreprise



EURL MEDOTELS-HOTELIA

**CHARITE BIEN ORDONNEE COMMENCE
PAR SOI MEME**

Les dirigeants de KORIAN sont heureux depuis quelques mois de l'entrée du groupe Malakoff Médéric au sein de son capital. Une convention entre actionnaires a été conclue entre Malakoff Médéric et Batipart.

Elle prévoit, notamment, que l'entrée du groupe Malakoff Médéric au capital de KORIAN, s'accompagnera, sous certaines conditions, de la nomination d'un représentant de Malakoff Médéric au Conseil de Surveillance et au Comité d'Investissement de la Société.

Le groupe Malakoff Médéric a acquis en novembre 2008 auprès de Batipart 1 713 293 million d'actions KORIAN dans le cadre d'un protocole d'accord conclu en septembre 2008, modifié ce jour. Le prix de cession de ces actions KORIAN, ainsi que des actions précédemment cédées par Batipart au groupe Malakoff Médéric, a été fixé en définitive à 20 € (sans ajustement possible).

Monsieur Guillaume SARKOZY, Délégué Général du groupe Malakoff Médéric, qui n'est qu'autre que le frère du Président de la République, a indiqué : « Je suis très satisfait de ce partenariat de long terme avec KORIAN qui marque une étape importante dans la stratégie de Malakoff Médéric ».

Tout ce qu'il faut pour nous rassurer sur nos salaires ?

**PRIME D'INTERESSEMENT FAÇON
KORIAN**

Nous n'avons pas signé la prime d'intéressement ainsi que les Organisations Syndicales FO-CGC-CFTC, parce que celle-ci n'était pas conforme avec la loi, c'était bien un intéressement façon KORIAN du « travailler plus pour gagner moins ».

A rappeler : pour un salaire Brut de 1 400 €, elle était de 300€ (bruts), et cette prime a diminué bien plus que le salaire n'a augmenté pour finir à 50 €.

Pour obtenir cette prime dans la totalité, il fallait répondre à plusieurs critères KORIAN.

Cela pouvait être alléchant pour certains salariés, mais faisons les comptes, sur une prime d'un montant de 300 € en supposant que vous l'avez eue dans sa totalité, cela ne représentait que 1,14 € par jour.

KORIAN, une fois de plus, nous offrait notre baguette quotidienne ainsi qu'un petit bonbon à nos enfants.

KORIAN veut nous tenir responsables, auprès des salariés, de ne pas avoir signé cette prime en nous disant que c'était une demande forte de votre part, mais la raison de cela, c'est qu'eux pouvaient bénéficier d'avantages fiscaux importants.

Proverbe KORIAN :

**TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS RÉALISER DE PLUS
GRANDS BÉNÉFICES POUR NOS ACTIONNAIRES.**

Seul, le syndicat fétiche de la direction l'a signée (CFDT) car il lutte pour le bénéfice du grand capital.

Le droit d'opposition fait par l'ensemble des Organisations Syndicales (sauf CFDT) a bien été reconnu par KORIAN et cette prime devrait être renégociée prochainement.

LUTTES ET ACTIONS MENEES PAR LA CGT

Elles se sont passées dans le 1^{er} semestre 2008, menées par la CGT et ensuite suivies par (FO-CFTC-CGC).

La CFDT, une fois de plus, restait muette sur le sujet, pas d'expressions syndicales, ou à demi-mot, comme toujours.

A votre avis, pourquoi celle-ci ne peut pas se mettre mal avec sa direction ???

Avec eux, le spectacle de la négociation est assuré. « participations, émotions, fêtes », tout y est pour plaire à la direction mais avec vous ne sont-ils pas « les ventriloques de la négociation » ???

Des acquis locaux ont été obtenus, par la CGT, mais KORIAN n'a rien donné en matière d'augmentation de salaire, de 13^{ème} mois, etc...

Cela n'empêche pas les élus de la CGT de mettre en avant vos revendications, et de les faire aboutir, nous sommes là pour répondre aux besoins de l'ensemble des salariés de KORIAN.



KORIAN

OFFRE D'EMPLOI

Recherche illusionniste .

- Bien rémunéré.
- *Compétences requises, faire croire aux salariés que leurs salaires sont suffisants pour vivre heureux.*

- Articles sur les NAO,
- Dessin humoristique
- Carte de France avec les présences CGT,
- Luttés et actions de ces derniers mois,
- Résultats de l'entreprise,
- Papier sur la prime de stabilité,
- Revendications,
- Petites annonces humoristiques,
- Bulletin de syndicalisation.

Questions diverses :

Intervention de Birame sur les stratégies des élections.

Point sur les visites d'établissements, à faire plus régulièrement et pas seulement pour les élections.

Intervention de Dominique :

- Réunion intersyndicale le **5 Mars**,
- Collectif du 5 Mars annulé et reporté au **6 Mars**,
- Collectif du 9 Juin annulé et reporté au **19 Juin**,
- Collectif de Mai : **le 18**,
- Collectif de Septembre : **le 15**.

POINT SUR LA MANIF DE LA SANTÉ DU **5 MARS**.

POINT SUR LA MANIF DU **19 MARS**.

POINT SUR LES AMANDIERS.(DOSSIER EN ANNEXE)

POINT SUR LE SYNERPA (DOC. EN ANNEXE)

Les dossiers litigieux et de licenciements seront distribués pour aide et traitement en fonction de nos emplois du temps.

Dominique nous sollicitera de plus en plus concernant les dossiers à suivre.

Echange avec les structures, stratégies de communication :

- Tracts,
- Bulletins,
- Blog,
- Téléphone,
- Site CGT.

Intervention de Bruno : Bonne perception de cette journée de travail. Revient sur la visite des sites, mais est inquiet sur le territoire du nord. Demande de l'aide pour effectuer les visites, de même pour la région de Toulouse. Bruno insiste sur la cohésion, le dynamisme, l& motivation et le volontarisme des uns et des autres.

Faire systématiquement remonter toutes les infos à Dominique. (Les PV de DP ; compte rendu CE/ CHSCT ; sanctions, etc.)

